

AVIS PUBLIC

**CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES
DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2026**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier par intérim de la Ville de Percé, que lors de la séance tenue le 18 novembre 2025, le conseil municipal a établi comme suit le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2026 :

DATE	HEURE
Mardi 13 janvier 2026	19 h 00
Mardi 3 février 2026	19 h 00
Mardi 3 mars 2026	19 h 00
Mardi 7 avril 2026	19 h 00
Mardi 5 mai 2026	19 h 00
Mardi 2 juin 2026	19 h 00
Mardi 7 juillet 2026	19 h 00
Mardi 4 août 2026	19 h 00
Mardi 1er septembre 2026	19 h 00
Mardi 6 octobre 2026	19 h 00
Mardi 3 novembre 2026	19 h 00
Mardi 1er décembre 2026	19 h 00
Mardi 15 décembre 2026	19 h 00

Le conseil municipal a également désigné comme suit les endroits où se tiendront lesdites séances ordinaires :

Date	Endroit
Mardi 13 janvier 2026	Hôtel de ville, 137 route 132 Ouest, Percé
Mardi 3 février 2026	Centre communautaire de Cap d'Espoir, 52, rue du Curé-Poirier, Cap d'Espoir
Mardi 3 mars 2026	Hôtel de ville, 137 route 132 Ouest, Percé
Mardi 7 avril 2026	Centre communautaire de Saint-Georges-de-Malbaie, 1939, route 132 Est, Saint-Georges-de-Malbaie
Mardi 5 mai 2026	Hôtel de ville, 137 route 132 Ouest, Percé
Mardi 2 juin 2026	Centre communautaire de Bridgeville, 499, route 132 Est, Bridgeville
Mardi 7 juillet 2026	Hôtel de ville, 137 route 132 Ouest, Percé
Mardi 4 août 2026	Centre communautaire de Barachois, 1062, route 132 Est, Barachois
Mardi 1er septembre 2026	Hôtel de ville, 137 route 132 Ouest, Percé
Mardi 6 octobre 2026	Centre communautaire de Val d'Espoir, 1240, chemin de Val-d'Espoir, Val d'Espoir
Mardi 3 novembre 2026	Hôtel de ville, 137 route 132 Ouest, Percé
Mardi 1er décembre 2026	Centre communautaire de Cap d'Espoir, 52, rue du Curé-Poirier, Cap d'Espoir
Mardi 15 décembre 2026	Hôtel de ville, 137 route 132 Ouest, Percé
Séance spéciale	

Donné à Percé, le 27 novembre 2025

Claude Panneton
Directeur général par intérim et greffier par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Claude Panneton, Directeur général par intérim et greffier par intérim de la Ville de Percé, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil le 27 novembre 2025, entre 8 h 15 h et 16 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 27 novembre 2025.

Claude Panneton
Directeur général par intérim et greffier par intérim